

RAPPORT ANNUEL 2022



TABLE DES MATIÈRES

Message du président	3
Réacheminement des pneus hors d'usage au Canada	4
Membres et activités des membres	8
Faits saillants des comités	11

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Steve Meldrum
PDG

eTracks Systèmes de
gestion des pneus

Cela a été pour moi un honneur d'agir à titre de président de l'ACARP durant cette année et j'ai hâte de continuer en ce rôle dans l'année qui vient. Je remercie le comité de gestion de l'ACARP et ses membres représentant les divers organismes de recyclage des pneus du pays pour m'avoir confié ce rôle une fois de plus.

Pendant la majeure partie de 2022, nous nous sommes concentrés sur les besoins fondamentaux des membres de l'ACARP partout au pays. À titre d'organisme, l'ACARP continue de fournir des programmes qui renforcent notre industrie, par l'entremise de la sensibilisation et du partage d'information. J'aimerais souligner en particulier le projet d'analyse du cycle de vie (ACV) que l'ACARP a lancé et qui a contribué à définir les avantages environnementaux importants que représente le recyclage des pneus. Je suis ravi de voir que l'ACV se poursuivra à l'avenir et servira de référence en matière de réduction des émissions découlant de nos activités individuelles et collectives.

Une autre réussite en 2022 a été de proportionner globalement l'évolution de la structure de recyclage et du cadre réglementaire de chaque province, et la manière dont L'ACARP continue de répondre aux besoins, aujourd'hui et à l'avenir.

Cela dit, j'ai eu de longues conversations en 2022 avec chacun de nos membres pour comprendre ce que chaque province considère le plus ou le moins utile, et cerner les secteurs où il y a lieu de stimuler la croissance ou d'améliorer l'efficacité. Le but était d'établir des paramètres de référence pour mesurer la valeur réelle qu'apporte l'ACARP à ses membres, et je suis d'avis que nous

sommes sur la bonne voie. Après avoir examiné les résultats de ces discussions, nous avons revu et réattribué les budgets, réévalué nos activités et priorités annuelles, le tout en tenant compte de votre rétroaction. En d'autres mots, nous sommes revenus à l'essentiel dans notre démarche visant à clarifier la manière dont l'ACARP peut servir ses membres au mieux de sa capacité.

L'une des priorités stratégiques de l'ACARP est de faire en sorte que le Canada soit un chef de file mondial du recyclage des pneus grâce à une bonne gestion, à l'innovation et à l'imputabilité. Nous ne pouvons pas accomplir cette priorité sans examiner ce que nous sommes et en changeant de direction au besoin. J'ai grandement apprécié la rétroaction franche et constructive reçue à propos du rôle de l'ACARP et j'ai hâte de voir les diverses façons dont l'ACARP poursuivra sa mission et continuera d'innover afin d'offrir à ses membres des services à valeur ajoutée qui tiennent compte de notre industrie changeante et diversifiée. Notre force et la force centrale de l'ACARP demeure le partage et le fait que nous apprenons les uns des autres.

Au sujet de l'ACARP

L'Association canadienne des agences de recyclage des pneus (ACARP) regroupe les agences de recyclage des pneus des 10 provinces et du Yukon. L'échange d'expertise, d'information et de ressources aide les membres de l'ACARP à élaborer les meilleurs programmes de l'industrie de manière à créer une valeur durable et positive pour les pneus en fin de vie.

RÉACHEMINEMENT DES PNEUS HORS D'USAGE AU CANADA

Comment l'on transforme les pneus en fin de vie en des produits écologiques

Les membres de l'ACARP sont un élément intégral de l'économie circulaire du Canada car ils ont démontré comment des ressources auparavant destinées à être mises au rebut peuvent être recyclées en produits offrant une valeur réelle aux utilisateurs finaux. Le dévouement des membres à accomplir cette mission est manifeste lorsque l'on constate la constance avec laquelle ils réalisent un taux de réacheminement élevé des plus impressionnants. Les résultats des programmes de nos membres aux quatre coins du pays contribuent collectivement à un taux de réacheminement qui approche 100 %.

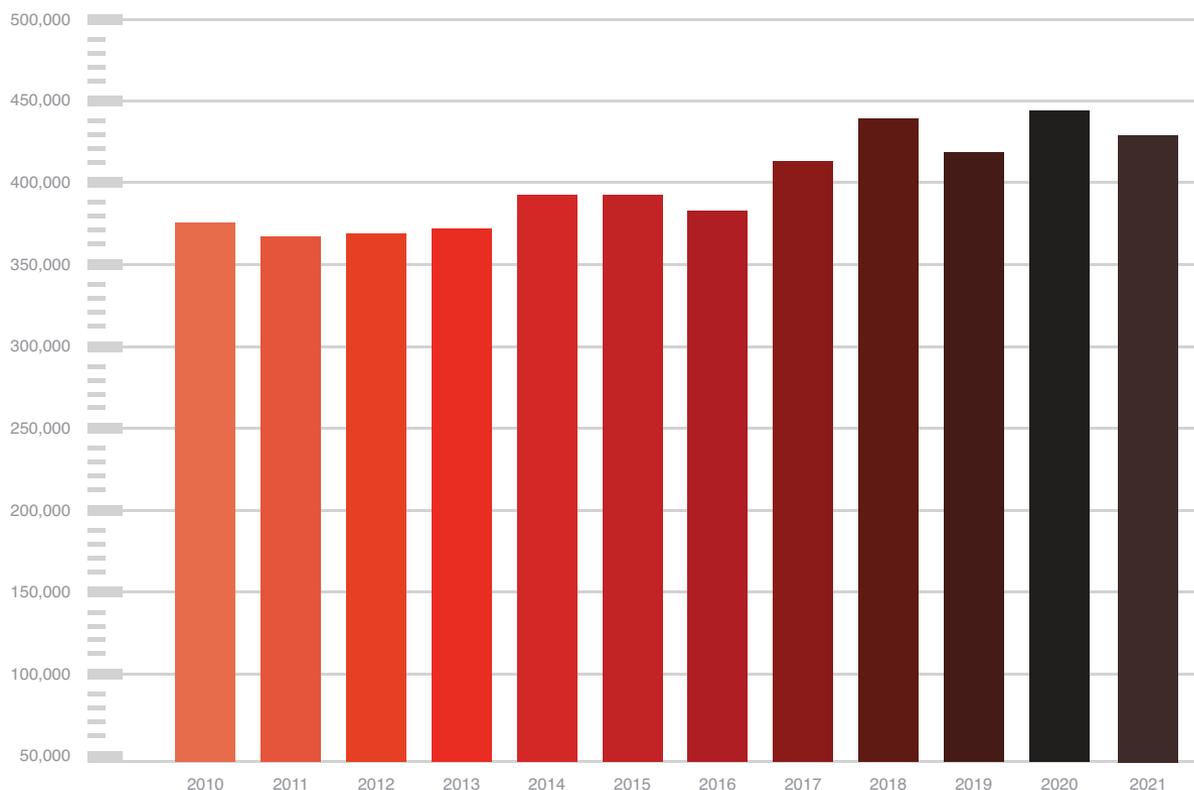
Nos programmes travaillent de concert à la gestion des pneus en fin de vie, dont les pneus d'automobile et de camion léger, de camion moyen et de véhicule hors route, pour les détourner des sites d'enfouissement de façon sécuritaire et responsable et éviter les accumulations de pneus. Les programmes de recyclage des pneus continuent à façonner les industries qui traitent les pneus en fin de vie afin d'en faire des produits commercialisables. Cela est particulièrement remarquable dans les secteurs de la poudrette de caoutchouc, des produits moulés, du granulat dérivé de pneus et du combustible dérivé de pneus.

Remarquez que les données présentées dans les pages suivantes sont celles de l'année précédant l'année dernière (soit 2021). Il s'agit d'une démarche normale pour l'ACARP qui lui permet de publier des résultats d'une année complète dans son rapport annuel, sans égard à la clôture d'exercice de chacun de ses membres.

Les programmes provinciaux et territoriaux pour les pneus en fin de vie au Canada sont efficaces et restent toujours à l'affût des changements à l'échelle nationale, que ce soit la croissance annuelle de la population, l'augmentation des achats de pneus d'hiver ou le nettoyage des accumulations de pneus hors d'usage.

LA COLLECTE RESTE EN PHASE AVEC LES PNEUS DISPONIBLES

COLLECTE ANNUELLE AU PAYS (EN TONNES)



Selon les données annuelles les plus récentes de l'ACARP, en 2021, les membres ont récupéré 437 000 tonnes de pneus en fin de vie.

LE RECYCLAGE DES PNEUS AU CANADA

RAPPORT ANNUEL 2022

Quel est le taux de réacheminement du Canada?

L'ACARP établit le taux de réacheminement annuel en divisant le nombre de tonnes de pneus recyclés par le nombre de tonnes de pneus récupérés. Selon les données annuelles les plus récentes de l'ACARP, le taux de réacheminement a atteint 95 % en 2021, comparativement à 97 % en 2020 %. Comme il s'agit d'un programme bien établi, au fil du temps, le taux de réacheminement du Canada s'équilibre à près de 100 %. Le taux moyen pour la dernière décennie s'élève à 102 %.



La carte montre le nombre total de tonnes de pneus recyclés au Canada en 2021 par province/territoire.

**RÉACHEMINEMENT
NATIONAL EN 2021 :
414 116 TONNES***

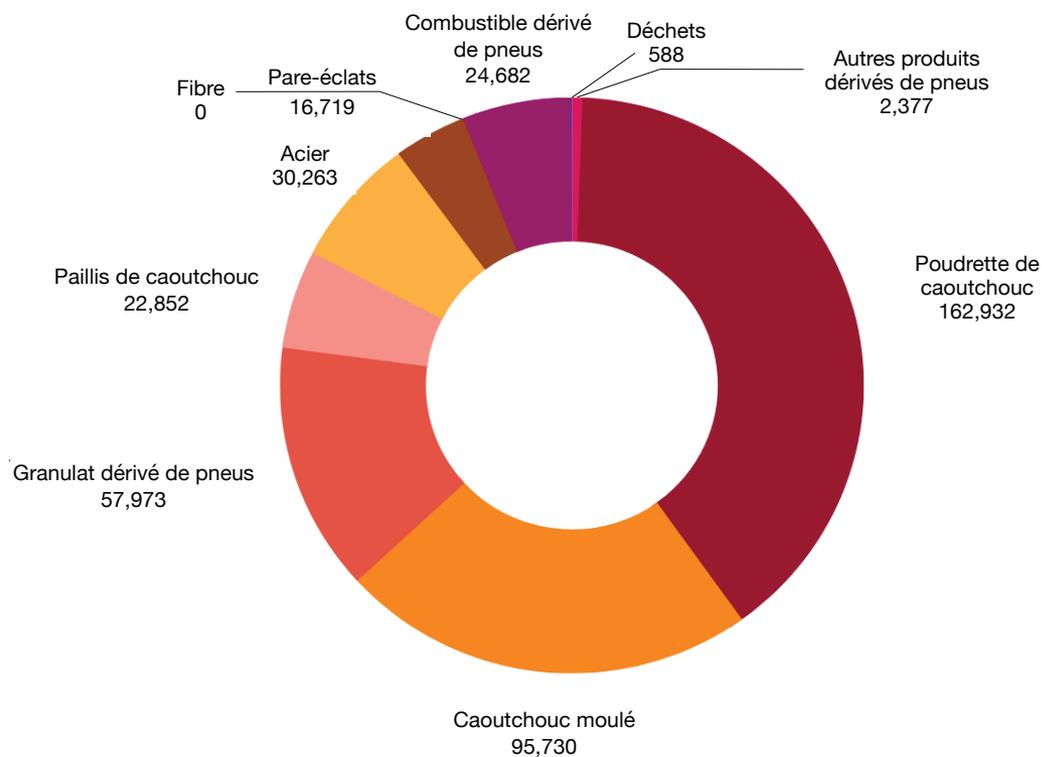
Y.N.	410	Q.C.	100,943
C.B.	55,853	N.-B.	15,130
ALB.	66,461	I.-P.-É.	2,400
SASK.	19,220	N.-É.	14,715
MAN.	17,542	T.-N.-L.	6,110
ONT.	115,332		

POUR EN SAVOIR PLUS
sur la mesure du rendement
du Canada, consultez le site
Web de l'ACARP.

UTILISATION DES PNEUS RECYCLÉS

RECYCLAGE ET UTILISATION DE CDP*
À L'ÉCHELLE NATIONALE EN
2021 (EN TONNES)

En 2021, selon les données annuelles les plus récentes de l'ACARP, 414 116 tonnes de pneus ont été détournées du flux des déchets pour être recyclées en produits offrant une valeur réelle aux utilisateurs finaux.



2022

MEMBRES ET ACTIVITÉS DES MEMBRES

Année après année, les membres de l'ACARP s'acquittent de leur mandat par le biais d'un éventail d'activités. Pour en savoir plus à propos de leurs activités et projets, rendez-vous dans leur site web respectif.

Alberta

L' Alberta Recycling Management Authority (Alberta Recycling ou ARMA) est une association à but non lucratif chargée de gérer les programmes albertains de recyclage des pneus, des produits électroniques, de la peinture et de l'huile usée. Elle est l'autorité chargée d'exercer les fonctions d'administration et de contrôle en vertu de la réglementation régissant la responsabilité élargie des producteurs (REP) de l'Alberta. L'ARMA relève de la ministre de l'Environnement et des Aires protégées et est encadrée par un conseil d'administration.

respectueuses de l'environnement, au lieu de leur enfouissement.

Manitoba

Tire Stewardship Manitoba (TSM) est un organisme sans but lucratif mis sur pied pour gérer le programme de recyclage des pneus usés pour le compte des détaillants de pneus du Manitoba. Le ministère de la Conservation du Manitoba a approuvé le programme de gestion des pneus de TSM en vertu du Règlement de 2006 sur la gestion des pneus.

Nouveau-Brunswick

En 1996, Recycle NB naît sous l'appellation de Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick (CIPNB). En mai 2008, cette commission deviendra un organisme multimatières responsable des matières désignées figurant sur la liste croissante établie par le gouvernement provincial. La commission de RNB est composée de 12 membres provenant de diverses régions de la province et de divers secteurs non industriels.

Colombie-Britannique

Tire Stewardship BC est une société sans but lucratif mise sur pied pour gérer le programme de recyclage des pneus de la Colombie-Britannique. Le programme perçoit un droit d'élimination anticipé, souvent appelé éco-droit, sur la vente de chaque pneu neuf. Les droits perçus servent à payer pour le transport et le traitement des pneus usés générés dans la province, ce qui assure l'élimination des pneus selon des méthodes

2022

MEMBRES ET ACTIVITÉS DES MEMBRES

Terre-Neuve-et-Labrador

Le Multi Materials Stewardship Board (MMSB) est une société d'État du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et relève du ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Établi en 1996, le MMSB élabore et gère des programmes de détournement et de recyclage des déchets à l'échelle de la province en se concentrant sur des flux de déchets désignés par le gouvernement. MMSB a commencé par gérer le programme de récipients à boisson et s'est élargi en ajoutant des programmes de recyclage des pneus, des produits électroniques, de l'huile et du glycol usés, et de peinture résiduelle. Le MMSB est régi par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Ce dernier est responsable de l'activité du MMSB et doit en rendre compte.

Nouvelle-Écosse

Le Resource Recovery Fund Board Inc., exploité sous l'appellation Divert NS (« Resource Recovery Fund »), est un organisme à but non lucratif établi par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Il a pour but de mettre sur pied et d'administrer des programmes d'intendance pour l'industrie visant à accroître le détournement des déchets,

permettre la mise sur pied de nouvelles industries dont l'activité est fondée sur le traitement de matières détournées du flux de déchets et œuvrer en collaboration avec les Néo-Écossais dans le but d'améliorer la viabilité environnementale, l'économie et la qualité de vie dans la province en réduisant, en réutilisant, en recyclant et en récupérant les ressources. Divert NS gère un réseau de plus de 77 points de collecte appelés ENVIRO-DÉPÔTS répartis partout dans la province et est reconnu globalement à titre d'innovateur en matière de solutions de détournement des déchets.

Ontario

eTracks Systèmes de gestion des pneus est le seul éco-organisme à but non lucratif au service des producteurs de pneus en Ontario. eTracks accompagne les producteurs de pneus en veillant à ce qu'ils remplissent leurs obligations de recyclage et de réutilisation à d'autres fins, en vertu de la Loi sur la récupération des ressources et l'économie circulaire (LRREC) qui prescrit qu'ils doivent recycler et réutiliser 85 % du poids total des pneus vendus en Ontario. Entre 2019 et 2021, eTracks a recueilli 383 523 tonnes de pneus en fin de vie pour le compte de ses clients (les producteurs de pneus). De ce nombre, 328 603 tonnes ont été détournées des

2022

MEMBRES ET ACTIVITÉS DES MEMBRES

sites d'enfouissement des déchets et transformées en de nouveaux produits.

En 2022, eTracks lançait la plateforme de technologie de réglementation eSRP. Il s'agit d'une technologie de suivi et de traçabilité des activités de recyclage des pneus, de la source jusqu'à la fin du cycle de vie grâce à un système vérifiable et évolutif.

Île-du-Prince-Édouard

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure de l'Île-du-Prince-Édouard est fier de concevoir et de fournir une infrastructure routière sécuritaire et efficace dans la province. L'un des mandats du ministère est de fournir un programme pour la collecte et la mise au rebut finale des pneus afin de servir les citoyens et les entreprises de l'Î.-P.-É.

Québec

Créée en 1990, la Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC) est une société d'État dont la mission est de promouvoir, de développer et d'encourager la réduction, la réutilisation, la récupération et le recyclage de contenants,

d'emballages, de matières et de produits ainsi que leur valorisation dans le but ultime de conserver les ressources. RECYC-QUÉBEC relève du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Saskatchewan

Tire Stewardship of Saskatchewan Inc. (TSS) est l'exploitant approuvé du programme des activités de gestion et de recyclage des pneus hors d'usage en Saskatchewan. TSS est un organisme à but non lucratif établi en juin 2017 par le Conseil canadien du commerce de détail et Western Canada Tire Dealers (WCTD).

Territoire du Yukon

Depuis 2003, la gestion des pneus en fin de vie est régie par le Règlement sur les matériaux désignés du Yukon. Le règlement établit une consigne que paient les consommateurs au moment de l'achat de pneus neufs. Le règlement exige aussi l'inscription des producteurs. En 2018, le programme a été élargi en incluant un plus vaste éventail de pneus. Le programme est administré par le gouvernement du Yukon.



FAITS SAILLANTS DES COMITÉS

L'on trouvera ci-dessous quelques exemples d'activités et de réalisations des comités permanents de l'ACARP en 2022.

GESTION

- Steve Meldrum, PDG d'eTracks Systèmes de gestion des pneus, a rempli les fonctions de président de l'ACARP et de président du comité de gestion de l'ACARP
- Mise en œuvre d'un sondage exhaustif de tous les membres de l'ACARP afin de cerner les secteurs susceptibles de voir des changements apportés à la structure et aux processus de l'ACARP pour accroître les services à valeur ajoutée à ses membres
- Actualisation du plan stratégique de l'ACARP afin de le rendre un plan à valeur ajoutée pour ses membres en se concentrant sur des services à valeur ajoutée
- Surveillance du budget de 2022 qui a résulté en un surplus, reflétant des dépenses prudentes et ciblées
- Mise en œuvre d'une recommandation de gouvernance visant à rationaliser et à simplifier la prise de décisions
- Surveillance et évaluation de l'impact des restrictions liées à la pandémie, particulièrement en ce qui a trait à la planification de l'AGA de 2022
- Participation au comité consultatif sur la réduction et la récupération des déchets des T.N.-O.

DONNÉES ET RAPPORTS

- L'Ontario et la Saskatchewan se sont jointes au comité
- Maintien de l'outil de rapport de l'ACARP afin de recueillir des données clés des membres pour 2021 et de les publier
- Bonification de l'outil de rapport de l'ACARP par l'ajout d'information au sujet des taux incitatifs des produits de caoutchouc recyclé et des tarifs de recyclage des pneus, ainsi que l'ajout de la capacité de mener des études comparatives auprès d'organismes de recyclage des pneus similaires
- Remise de données de l'industrie aux membres et à des tiers au besoin

FAITS SAILLANTS DES COMITÉS

Faits saillants des comités (suite)

COMMUNICATIONS

- Publication du rapport annuel 2021 de l'ACARP
- Communication des données des membres de 2020 dans le site Web public de l'ACARP (collecte / réacheminement / produits)
- Fin de la vérification de l'optimisation des moteurs de recherche pour le site Web y compris la recommandation d'ajustements techniques
- Vérification du contenu du site Web afin d'accroître la portée vers des auditoires externes
- Élaboration d'un plan de communication pour le projet d'analyse du cycle de vie
- Prestation de formation en surveillance et dépouillement des médias destinée aux membres
- Mise en œuvre de la plateforme Zoom pour tous les membres de l'ACARP afin de faciliter l'échange d'information
- Publication du bulletin d'information électronique mensuel des membres
- Optimisation du site Web interne (Forum) en y ajoutant des nouvelles de l'industrie, des rapports et des résultats d'études
- Publication d'articles dans le Web pour faire la promotion des réalisations des membres et des activités de l'industrie
- Surveillance des requêtes externes adressées à info@catraonline.ca et réponses à celles-ci

MEMBRES DES COMITÉS DE L'ACARP EN 2022

COMITÉ DE GESTION

Steve Meldrum, ON – Chair
Jeff MacCallum, NS
Brett Eckstein, MB
Stéphane Devernal, QC

COMITÉ DES DONNÉES ET DES RAPPORTS

Michael Solkoski, MB - Chair
Adam Bourke, ON
Louis Gagné, QC
Karen Miller, AB

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Jayme Galloway, MB – Chair
Jamie Seamans, NB
Scott Channon, AB
Brett Eckstein, MB
Melissa Carlaw, ON